

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 22 MARS 2019

Siège FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (5)

Michel EDIAR (Président),
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général),
Mathieu LEMERCIER (Trésorier),
Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe),
Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe).

Membres excusés (2)

Valérie BERGER-CAPBERN (arrivée à 16h20)
Thierry VERMEERSCH

Membre de droit :

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 15h10 et informe le Bureau directeur du nombre de 7951 licenciés à ce jour, contre 7877 au 31/03/2018, ce qui représente une hausse de 77 licenciés, donc pas de retard mais une progression qui reste faible d'environ 1 %.

Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

1. Approbation du compte-rendu

Le compte-rendu du BD du 26/02/2018 est adopté à l'unanimité.

2. Activités du Président

- 02/03/2019 : Participation à la réunion de la Commission CO à skis à Autrans (38)
- 02-03/03/2019 : Représentation FFCO sur les Championnats de France de CO à ski à Autrans (38)
- 14/03/2019 : Séance de travail avec le DTN et le Secrétaire Général, par téléconférence
- 19/03/2019 : Assemblée Générale extraordinaire du CNOSF à Paris (75)
- 21/03/2019 : Réunion sur la proportionnalité règlementaire au Ministère des Sports à Paris (75)

3. CNOSF : Assemblée Générale du 28/05/2019

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier faisant part de la date de l'Assemblée Générale du CNOSF qui se tiendra le 28/05/2019 à la Maison du Sport Français à Paris. Il est stipulé également que celle-ci devra notamment procéder à une élection complémentaire faisant suite à deux démissions et un décès au sein du Conseil d'Administration du CNOSF, au titre du Collège des fédérations non-olympiques. Après discussion, le Bureau Directeur mandate le Président, Michel EDIAR, pour candidater lors de cette élection complémentaire.

4. Courrier FICO (Fédération Ivoirienne de Course d'Orientation)

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier reçu de la Fédération Ivoirienne de Course d'Orientation, nouvellement créée, qui sollicite l'aide de la FFCO. Le Bureau Directeur prend acte de cette demande, sachant qu'une aide peut être apportée par l'accès à différents documents fédéraux, mais souhaite davantage d'informations quant à la façon dont la fédération est structurée. De plus, le support aux fédérations émergentes relève d'abord de la commission Développement régional de l'IOF. Le Bureau Directeur prend note que le Président va répondre en ce sens à la FICO.



5. Courrier MAIF

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier d'invitation de la MAIF à participer à une rencontre-dîner avec d'autres homologues, le 11/06/2019 à Paris, afin d'échanger autour de l'actualité du monde sportif et de partager des annonces relatives à l'évolution de la MAIF. Le Bureau Directeur prend note que le Secrétaire Général représentera la FFCO lors de cette rencontre.

6. Courriel du Ministère : Service National Universel et sport

Le Président informe le Bureau Directeur de la réception d'un courrier de demande de rencontre avec un responsable FFCO, avant le 15 avril, dans le cadre de la mise en œuvre de la phase de préfiguration du SNU dans 13 départements pilotes. Sachant que le sport occupera une place essentielle dans ce dispositif et afin d'échanger sur les collaborations envisageables, le DTN va répondre favorablement à cette rencontre et celle-ci aura lieu le 8 avril à 14h00 au siège de la FFCO, avec la présence du Secrétaire Général. Le Bureau Directeur en prend note.

7. CNDS : Fonds d'aide 2019 à la production audiovisuelle

Le Président informe le Bureau Directeur de la note reçue pour le fonds d'aide 2019 à la production audiovisuelle. Celui-ci ayant pour objet d'accroître l'exposition des disciplines peu médiatisées et des événements sportifs émergents en accompagnant financièrement les structures agréées afin de leur permettre de prendre en charge des coûts de production des événements et reportages qu'elles supportent, le Bureau Directeur décide de communiquer les informations concernant ce dispositif et ses possibilités dans la prochaine Lettre aux Clubs.

8. Nouveau site internet : point de situation

Le Secrétaire Général présente au Bureau Directeur un compte-rendu de la réunion avec SEVANOVA quant au planning proposé actuellement par SEVANOVA qui ne correspond pas aux attentes établies. SEVANOVA, tout en reconnaissant avoir mal estimé le travail, propose une augmentation significative du coût du devis initial signé pour le fournir dans les temps. Après discussion, le Bureau Directeur propose d'envisager une assistance juridique pour non-respect du planning validé par les deux parties, et mandate le Trésorier pour prendre contact avec le service juridique de la MAIF. Celui-ci propose, dans un premier temps, d'envoyer à SEVANOVA une lettre recommandée pour contestation et mise en demeure de la réalisation d'exécuter la prestation pour le prix convenu dans les délais convenus, avec référence aux articles du Code Civil (art. 1344). Estimant que SEVANOVA a évalué, en tant que professionnel et avec un cahier des charges précis, une prestation avec un planning de réalisation, un récapitulatif factuel de l'avancée de ce dossier sera demandé à Daniel POËDRAS et sera joint à ce courrier. Le Bureau Directeur en prend note.

16h20 : arrivée de Valérie BERGER-CAPBERN

9. Erasmus + Sport 2019 : Project « Orienteering in Europe »

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur des précisions reçues concernant le projet Erasmus + Sport 2019 « Orienteering in Europe ». Etant donné les possibilités financières de ce projet, le Bureau Directeur propose de présenter ce point et de le traiter lors du Comité Directeur de ce même jour.

Fin de réunion à 17h30

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

